



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply
Arrangement - Révision à une demande
pour un arrangement en matière
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Communication Procurement Directorate/Direction de
l'approvisionnement en communication
360 Albert St./ 360, rue Albert
12th Floor / 12ième étage
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Materiel Promotionel de Comm.	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN578-191297/A	Date 2018-11-15
Client Reference No. - N° de référence du client EN578-19-1297	Amendment No. - N° modif. 005
File No. - N° de dossier cy031.EN578-191297	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$CY-031-75649	
Date of Original Request for Supply Arrangement 2018-10-16 Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-11-26	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Brad, Giulia	Buyer Id - Id de l'acheteur cy031
Telephone No. - N° de téléphone (613) 990-3814 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN578-191297/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
EN578-19-1297

Amd. No. - N° de la modif.
005
File No. - N° du dossier
cy010.EN578-191297

Buyer ID - Id de l'acheteur
cy010
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

MODIFICATION N° 005

Le but de cette modification est de répondre aux questions des fournisseurs concernant la modification 005 et d'insérer de nouvelles clauses.

Question 10: Nous sommes en train d'arranger notre proposition et nous aimerions obtenir des clarifications sur les points suivants. Merci d'avance.

Référence	Question
Q2. Brève attestation de rendement signée par le client. L'attestation doit comprendre une description de la commande, le mois et l'année de la livraison de la commande, un énoncé confirmant la date de la livraison, ainsi qu'une mention précisant si le client était satisfait ou non.	1. Si nous présentons un document de livraison séparé, un document de suivi, des factures avec les détails de la commande avec une lettre de satisfaction, est-ce qu'il serait acceptable? 2. Des documents satisfaisants avec des signatures électroniques sont acceptables.
5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les fournisseurs doivent présenter avec leur arrangement, s'il y a lieu , le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web Intégrité – Formulaire de déclaration (http://www.tpsgcpwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html), afin que son arrangement ne soit pas rejeté du processus d'approvisionnement.	3. Nous entendons que nous avons besoin que de soumettre seulement les documents mentionnés sous «Informations à fournir lors de la soumission, de la passation de contrats ou de la conclusion d'un contrat immobilier, conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées» pour pouvoir être pris en compte dans le processus d'approvisionnement.

Réponse 10: Q1. Oui, ce serait acceptable.

Q2. Les documents satisfaisants avec des signatures électroniques sont acceptables.

Q3. Oui, c'est correct.

Question 11: J'ai lu le renouvellement de la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA) maintenant conforme à la norme EN578-191297 / A et j'ai remarqué la clause suivante:

A.6.7 Occasion de qualification continue

Une demande d'arrangements en matière d'approvisionnement sera émise conformément avec le processus établi ci-dessous pour permettre à de nouveaux fournisseurs de se qualifier. Les fournisseurs préqualifiés, auxquels un arrangement en matière d'approvisionnement a été émis, ne seront pas tenus de soumettre un nouvel arrangement.

Pouvez-vous s'il vous plaît me laisser savoir si nous devons soumettre un autre arrangement?

Solicitation No. - N° de l'invitation
EN578-191297/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
EN578-19-1297

Amd. No. - N° de la modif.
005
File No. - N° du dossier
cy010.EN578-191297

Buyer ID - Id de l'acheteur
cy010
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Réponse 11:

Cette clause fait référence pour lorsque la nouvelle AMA sera en place et que nous allons afficher la DAMA en cours sur le site achatetvente.gc.ca. Si vous êtes qualifié en vertu de la nouvelle SA EN578-191297 / A, vous n'auriez pas besoin de soumettre un autre arrangement. Toutefois, si vous n'êtes pas encore qualifié en vertu de la nouvelle SA EN578-191297 / A, vous devrez alors soumettre votre proposition.

Insertions:

1.6 Utilisation d'une solution d'achats électroniques (SAE)

Le Canada s'efforce actuellement de mettre au point une SAE en ligne plus rapide et plus conviviale pour commander des biens et des services. Pour en savoir plus sur la transition prévue vers ce système et sur les incidences éventuelles sur tout arrangement en matière d'approvisionnement attribué dans le cadre de la présente demande de soumissions, reportez-vous à la section 6.12 – Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE).

Le [communiqué de presse](#) du gouvernement du Canada fournit des renseignements additionnels.

A. Arrangement en matière d'approvisionnement

6.12 Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE)

Pendant la période de l'arrangement en matière d'approvisionnement, le Canada peut effectuer la transition vers une SAE afin de traiter et de gérer de façon plus efficace les contrats individuels pour certains ou pour l'ensemble des biens et des services applicables de l'arrangement en matière d'approvisionnement. Le Canada se réserve le droit, à sa propre discrétion, de rendre l'utilisation de la nouvelle solution d'achats électroniques obligatoire.

Le Canada accepte de fournir à l'offrant un préavis de trois mois afin de lui permettre d'adopter les mesures nécessaires en vue d'intégrer l'arrangement en matière d'approvisionnement à la SAE. Le préavis comprendra une trousse d'information détaillée décrivant les exigences, ainsi que les orientations et les appuis pertinents.

Si l'offrant décide de ne pas offrir les biens et les services dans le cadre de son arrangement en matière d'approvisionnement par l'intermédiaire de la Solution d'achats électroniques, l'arrangement en matière d'approvisionnement pourrait être mis de côté par le Canada.